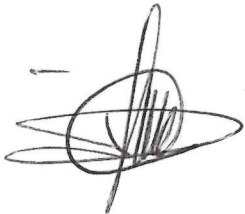


Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	131 108,13	9,36	518 916,49	35,28	-387 808,36	-74,73
Production vendue	1 268 992,45	90,64	951 827,61	64,72	317 164,84	33,32
Autres produits	28,62		5 071,87	0,34	-5 043,25	-99,44
Total	1 400 129,20	100,00	1 475 815,97	100,34	-75 686,77	-5,13
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	93 730,02	6,69	288 658,39	19,63	-194 928,37	-67,53
Variation de stock (m/ses)	45 000,80	3,21	-80 208,60	-5,45	125 209,40	-156,10
Autres achats & charges externes	659 822,55	47,13	669 800,47	45,54	-9 977,92	-1,49
Total	798 553,37	57,04	878 250,26	59,71	-79 696,89	-9,07
MARGE SUR M/SES & MAT	601 575,83	42,97	597 565,71	40,63	4 010,12	0,67
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	10 961,24	0,78	9 744,91	0,66	1 216,33	12,48
Salaires et Traitements	260 026,49	18,57	225 141,02	15,31	34 885,47	15,49
Charges sociales	90 208,43	6,44	75 691,80	5,15	14 516,63	19,18
Amortissements et provisions	241 324,24	17,24	314 777,40	21,40	-73 453,16	-23,33
Autres charges	22,83		25 727,62	1,75	-25 704,79	-99,91
Total	602 543,23	43,04	651 082,75	44,27	-48 539,52	-7,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	-967,40	-0,07	-53 517,04	-3,64	52 549,64	-98,19
Charges financières	8 753,42	0,63	4 518,17	0,31	4 235,25	93,74
Résultat financier	-8 753,42	-0,63	-4 518,17	-0,31	-4 235,25	93,74
RESULTAT COURANT	-9 720,82	-0,69	-58 035,21	-3,95	48 314,39	-83,25
Produits exceptionnels	165 822,71	11,84	412 486,46	28,05	-246 663,75	-59,80
Charges exceptionnelles	139 975,71	10,00	266 513,39	18,12	-126 537,68	-47,48
Résultat exceptionnel	25 847,00	1,85	145 973,07	9,93	-120 126,07	-82,29
Impôts sur les bénéfices	2 432,00	0,17	17 918,00	1,22	-15 486,00	-86,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 694,18	0,98	70 019,86	4,76	-56 325,68	-80,44

copie conforme - 

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	717 580,69	358 377,69	359 203,00	340 365,33
Autres immobilisations corporelles	969 122,22	606 660,50	362 461,72	380 568,40
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 686 702,91	965 038,19	721 664,72	720 933,73
Stocks				
Marchandises	92 221,80		92 221,80	137 222,60
Créances				
Clients et comptes rattachés	913 724,03		913 724,03	935 058,81
Fournisseurs débiteurs	21 485,74		21 485,74	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 527,00		6 527,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	138 839,00		138 839,00	145 328,13
Autres créances	10 279,03		10 279,03	10 279,03
Divers				
Disponibilités	10 062,84		10 062,84	43 502,63
Charges constatées d'avance	27 674,96		27 674,96	22 349,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 220 814,40		1 220 814,40	1 293 741,08
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 907 517,31	965 038,19	1 942 479,12	2 014 674,81

Copie conforme



Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
Réserve légale	500,00	500,00
Autres réserves	382 687,27	312 667,41
Résultat de l'exercice	13 694,18	70 019,86
TOTAL CAPITAUX PROPRES	401 881,45	388 187,27
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	<i>396 471,25</i>	<i>420 709,01</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>37 296,99</i>	<i>10 844,92</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	433 768,24	431 553,93
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 270,00	5 270,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	175 419,46	77 903,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	614 627,25	887 101,33
<i>Personnel</i>	<i>59 915,95</i>	<i>39 367,96</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>48 535,28</i>	<i>37 883,77</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		<i>6 218,00</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>197 019,24</i>	<i>139 984,71</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>872,00</i>	<i>1 204,78</i>
Dettes fiscales et sociales	306 342,47	224 659,22
Autres dettes	5 170,25	
TOTAL DETTES	1 540 597,67	1 626 487,54
TOTAL PASSIF	1 942 479,12	2 014 674,81

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2MLOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 942 479 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 694 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2MLOC

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 place de la Gare
42630 REGNY

800 894 156 RCS ROANNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

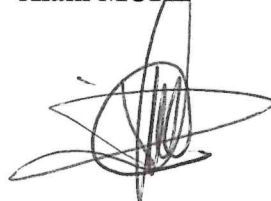
L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 13 694 euros** en totalité au compte « *autres réserves* » qui ressort ainsi à 396 381 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président
Alain MURE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain MURE', written over a circular stamp or seal.